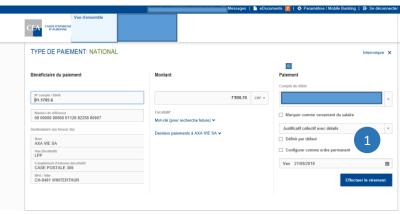


Définir un compte par défaut pour les transactions

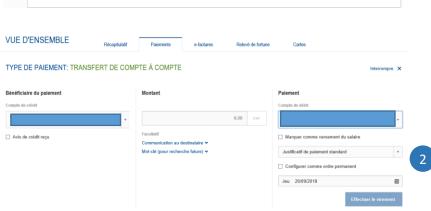
Procédure détaillée

Connectez-vous à CEA-Netbanking sur votre ordinateur (www.ceanet.ch -> E-Banking).

Dans le masque de saisie d'un paiement suisse (IBAN, BVR, CCP), vous pouvez définir un compte par défaut pour ce type de transactions.



2 Dans le masque de saisie d'un transfert compte à compte, vous pouvez définir le justificatif de paiement désiré.



Aide et support

Les collaborateurs de la Hotline CEA-Netbanking sont à votre entière disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

Hotline CEA-Netbanking: 021/821.12.60

Lu-Ve, 7h30-12h00 et 13h30-17h00

Définir un compte par défaut Page 1